

Habilitation Electrique initiale BE essai- mesure

Référence
HYSE-20

Durée, rythme
3 jours (21 h) en présentiel

Diplôme / certification / attestation
Attestation

Délai d'accès
Plusieurs dates par an, nous consulter.

Prérequis
Comprendre et appliquer les notions de base en électricité,

Connaître le domaine des essais ou de la métrologie électrique

Aptitudes requises
Rigueur, méthode

Modalités d'accès :

Dossier de candidature à compléter en ligne, Réponse de la candidature sous 1 mois.

Inscriptions possibles jusqu'à 72h avant le début de la formation, nous consulter

> Personnel devant réaliser des essais, des mesurages, des vérifications ou des manœuvres sur des ouvrages ou installations électriques en basse tension

OBJECTIFS

Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention du risque électrique correspondant au titre d'habilitation visé conformément à la norme NF C18-510
Exécuter en toute sécurité des interventions élémentaires ou des interventions spécifiques selon l'habilitation et dans le respect de la norme NF C18-510

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages
Analyses d'expériences vécues.
Livret de synthèse remis à chaque participant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation par questionnaire et mise en situation pratique
Remise d'un avis d'aptitude à l'habilitation en fin de formation

MOYENS HUMAINS

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

VALEUR AJOUTÉE

Tous nos formateurs ont une expérience significative dans l'industrie, ils assurent une veille technologique permanente. Nos plateaux techniques sont équipés de matériels industriels récents et de systèmes pédagogiques innovants.

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

C'est l'entreprise utilisatrice qui délivre le titre d'habilitation.

La norme NF C18-510 préconise un recyclage tous les 3 ans pour les titres en basse tension ne nécessitant pas de travaux sous tension.

ACCESSIBILITÉ

Tous nos locaux sont handi-accessibles. N'hésitez pas à contacter nos référentes handicap pour faire part de vos besoins

PROGRAMME

Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
Les accidents d'origine électrique
2 types de contacts
Les effets sur le corps humain
Le court-circuit, la surcharge
Le risque d'incendie et/ou d'explosion d'origine électrique
Les mesures de protection
Protection contre les contacts directs et indirects
Protections complémentaires
Protection contre les surintensités, l'incendie
Protection contre les explosions
Récapitulatif
Limites, zones, et opérations liées
Distance minimale d'approche
Zones d'accès réservées aux électriciens(nes)
Distance limite en champs libre
Canalisations isolées
Les équipements de protection
EPC, EPI et équipements divers
Travaux hors tension
Consignation
Interventions
Demande de travail
2 sortes d'interventions
Les habilitations et les acteurs(trices)
Définition
Les symboles des habilitations
Hiérarchisation des responsabilités
En cas d'accident
Protéger, alerter, secourir
En cas d'incendie
Les consignes et distances à respecter
Module spécifique BE essai- mesure
Travaux pratiques

INDICATEURS DE RÉSULTATS

calculés sur la période
2025 - 2025

Nombre d'apprenants
287

Taux de satisfaction des apprenants
92%

Taux d'abandon
0%

Lieu(x) de formation
Limoges - Say - Brive

Tarif HT inter
660 €

Tarif HT intra
Nous consulter

Pôle Formation UIMM
Site de Limoges - Say
9 rue JB Say - Zone Magré Romanet
87000 Limoges
05.55.30.08.08
accueil@formations-industrieslimousin.fr
www.formations-industrieslimousin.fr

Pôle Formation UIMM
Site de Brive
11 rue André Fabry
19100 Brive-la-Gaillarde
05.55.30.08.08
accueil@formations-industrieslimousin.fr
www.formations-industrieslimousin.fr

Version du 03/02/2026